

Conférence sur le développement des sciences de la jurisprudence islamique



La 13e Conférence sur le «Développement des sciences de la jurisprudence islamique» (Mascate, 6-9 avril), a été l'occasion de réunir les érudits de la communauté musulmane mais aussi de démontrer le haut degré de tolérance religieuse au sultanat d'Oman.

Loin des querelles idéologiques et doctrinales, cette conférence a permis de se rendre compte sur le terrain du climat d'entente qui règne entre les différentes communautés religieuses. Les désaccords entre les animateurs des quatre écoles sunnites (Hanafites, Malikites, Chafiites et Hanbalites) ont marqué la jurisprudence islamique durant des siècles et exaspéré les rapports entre oulémas, muftis et grands mouvements religieux quant à la pratique de certains aspects de la charia.

L'entente sans référentiel religieux

En dépit de ces divergences d'ordre doctrinal, chiites, sunnites, abadites, hindous, bouddhistes et chrétiens se côtoient dans un espace de convivialité sans frontières dans Oman. Il suffit de visiter les grands lieux de rencontre, tels les centres commerciaux, la halle aux poissons ou les institutions culturelles et pédagogiques pour s'en apercevoir.

Durant la 13e Conférence sur le développement des sciences de la jurisprudence Islamique, qui a eu pour intitulé «fiqh, communauté humaine et intérêts», a réuni des responsables des affaires religieuses, organisations internationales et chercheurs en théologie dans le but d'aplanir toute sorte d'aspérité entre les animateurs des grandes écoles de jurisprudence

islamique. En principe, toutes les parties sont d'accord sur l'essence de la foi musulmane, les cinq concepts de l'islam et les valeurs prêchées dans le coran. Les grandes divergences avaient surgi dès le début du premier siècle de l'hégire entre sunnites, chiïtes et kharidjites et ibadites sur le principe de l'imamat dans l'islam. Pour les sunnites, cet imamat doit être attribué aux membres de la tribu koraïch ; pour les chiïtes, il doit revenir aux descendants du prophète en l'occurrence la famille d'Ali Ibn Abi Taleb ; pour les kharidjites et ibadites, le commandement des affaires de la communauté musulmane revient à tout fidèle capable d'assumer cette mission selon les critères de méritocratie.

Sur la base d'entretiens qu'Al Bayane a eus à Oman avec d'éminents orateurs et l'observation des rapports inter-communautés dans le grand souk Moutrah de Mascate, il est clair que le concept de tolérance est ancré dans les relations entre les fidèles outre l'appartenance à l'une des écoles doctrinales, ethnies ou régions différentes.

Unifier la méthodologie de recherche



Cette impression a été bien expliquée, dans un entretien à bâtons rompus avec Al Bayane, par le secrétaire général de l'Assemblée mondiale pour le rapprochement des confessions islamiques, ayatollah Mohsen Al Araki, une grande référence religieuse dans le monde musulman. La rencontre entre oulémas est «nécessaire particulièrement en les moments actuels» où les divergences entre musulmans risquent de «torpiller fatalement» les valeurs

prêchées par l'islam qui appelle à l'unité de tous les fidèles. «Allah nous a demandé de nous comporter en tant que frères alors que nous assistons aujourd'hui à des disputes ethniques, politiques et doctrinales dans différentes parties du monde arabe», a déploré ayatollah Al Araki dans un parfait arabe. La réunion des oulémas «contribue dans ce sens à unir les forces des musulmans mais aussi leur unité», a-t-il affirmé. La cause de la persistance des divergences d'ordre doctrinal et intellectuel est une conséquence de «l'absence de communication entre les musulmans et leurs institutions mais aussi de rencontres entre les oulémas pour des concertations mutuelles et permanentes».

Ce qui est regrettable, a-t-il ajouté, est le fait de constater que «les adeptes d'une école n'enseigne que ce qui est conforme à ses idées et avis et les adeptes de l'autre école font de même». Rappelant que «nos écoles étaient dans le passé indépendantes des courants intellectuels et religieux», cette éminente référence dans la République islamique d'Iran suggère que les oulémas se réunissent «autour de la même table en vue de débattre de la méthodologie de recherche à suivre dans leurs études, analyses et interprétations de la charia et mettre en pratique, par la suite, les résultats atteints pour réduire au maximum le cercle de divergences et désaccords entre eux».

Le but est d'aboutir à «des idées admises par tous et que les leaders politiques et responsables de la gestion des questions religieuses préparent le terrain pour des débats et le dialogue entre oulémas en vue d'instaurer une méthodologie de jurisprudence qui unira toutes les écoles», a proposé ayatollah Al Araki.

Chrétiens convertis à l'Islam à la mosquée de Mascate

Tolérance religieuse et communauté d'idées

Écrit par Mohamed Boundi

